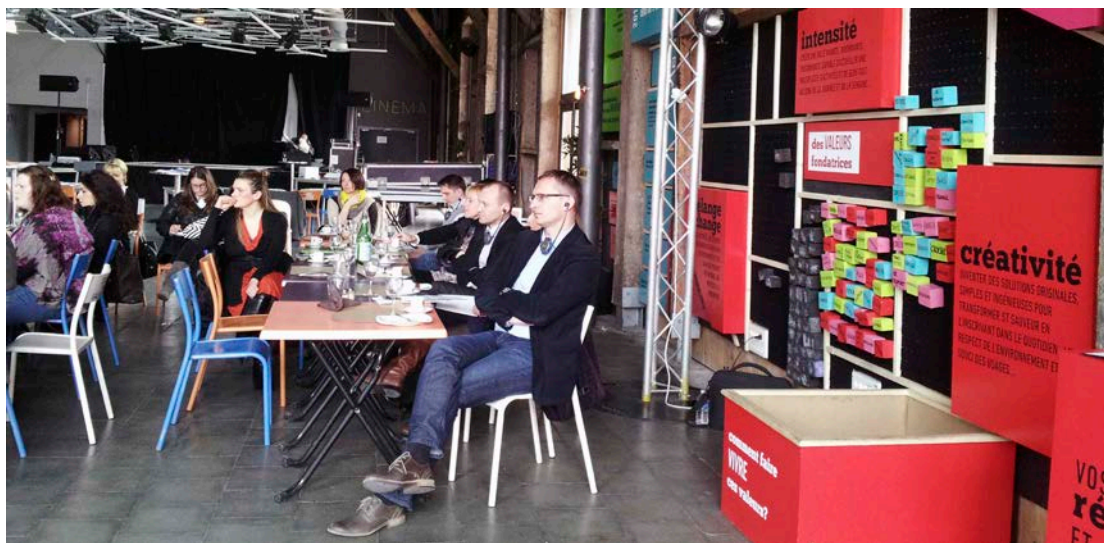


Créativité

Dans le cadre de la célébration du 10ème anniversaire de l'Agenda 21 de la culture, ont été rédigées plusieurs fiches thématiques.

Chaque fiche capitalise nos acquis en reprenant des extraits provenant des documents que nous avons produit pendant ces 10 ans, ainsi que des citations d'autres documents fondateurs.

Les fiches ont été élaborées par Mariona Peraire et Joana Valent (Université Ramon Llull, Barcelone) et Jordi Pascual (coordinateur de la Comission Culture de CGLU).



« La **créativité**, la **connaissance**, la **diversité**, la **beauté** sont des atouts indispensables pour le dialogue en vue de la paix et du progrès car ils sont en relation intime avec le développement humain et la liberté. » **Web Agenda 21 de la culture: [Politiques culturelles et développement durable](#).**

« Le **patrimoine culturel tangible et intangible** est le témoignage de la créativité humaine et le substrat de l'identité des peuples. La vie culturelle recouvre la sauvegarde et la valorisation des traditions des peuples en même temps que la création et l'innovation dans les modes d'expression propres à chacun. Elle s'oppose, de ce fait, à toute volonté d'imposer des modèles culturels rigides. » **[Agenda 21 de la culture, Article 9](#).**

« L'accès à l'univers culturel et symbolique dans tous les moments de la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, constitue un facteur essentiel pour la formation de la **sensibilité** et des **capacités d'expression**, ainsi que pour la **coexistence harmonieuse** et pour la **construction de la citoyenneté**. L'identité culturelle de tout individu est une réalité en mouvement. » [Agenda 21 de la culture, Article 13.](#)

« **Le travail est un des principaux espaces de la créativité humaine**. Sa dimension culturelle doit être reconnue et développée. L'organisation du travail et l'implication des entreprises dans la ville ou sur le territoire doivent respecter cette dimension, comme un des éléments fondamentaux de la dignité humaine et du développement durable. » [Agenda 21 de la cultura, Article 15.](#)

« La créativité a toujours été le **symbole de l'esprit humain**, de notre capacité à imaginer de nouvelles formes de vérité, de beauté et de justice. Mais aujourd'hui la créativité est aussi le **fondement de la diversité**, face aux forces conduisant à l'homogénéisation culturelle. La créativité ne connaît pas de frontière; elle trouve son énergie dans le dialogue l'échange et l'interaction. Et, tel Janus Bifron, elle regarde vers le passé, puisant dans la mémoire et le patrimoine, et se tourne vers le futur pour imaginer le nouveau et le possible. » **UNESCO**, [Déclaration Universelle sur la Diversité Culturelle](#) (2001), document d'accompagnement.

« **Nous vivons à l'ère de la créativité**. La créativité se trouve au centre des capacités culturelles. Les modèles traditionnels ne sont plus viables. La créativité à tous les niveaux est une partie importante de l'Agenda 21 de la culture dans le monde postindustriel actuel, et il est véritablement influencé par les changements subis par la culture globale dans laquelle les représentants et les innovateurs de l'industrie créative occupent les premières places. » **Biljana Mickov**, Chercheuse et directrice culturelle, dans ["L'Agenda 21 de la culture pour la ville de Novi Sad. Besoins et défis"](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).



« **Les engagements de l'A21C concernant la créativité :**

- a) Accroître le rôle stratégique des **industries culturelles et des médias locaux**, en raison de leur contribution à l'identité locale, à la continuité de la création et à la création d'emplois. [Agenda 21 de la culture, Article 30.](#)
- b) Mettre en place des actions ayant pour objectif la **décentralisation** des politiques et des moyens destinés à la sphère culturelle, en donnant toute sa place à l'originalité créative de ce que l'on appelle les **banlieues**, en favorisant les secteurs sociaux vulnérables, en défendant le principe du droit à la culture et au savoir de tous les citoyens, sans discrimination d'aucune nature que ce soit. Cette détermination ne doit pas exempter les autorités centrales de leurs responsabilités, en particulier pour ce qui touche au financement que requiert nécessairement tout projet de décentralisation. [Agenda 21 de la culture, Article 28.](#)

- c) Inviter les créateurs et les artistes à s'engager auprès des villes et des territoires dans l'identification des problèmes et les conflits de notre société, dans l'amélioration du « vivre ensemble » et de la qualité de vie, en développant la capacité de création et le sens critique de tous les citoyens, notamment quand il s'agit d'affronter les grands enjeux des villes. [Agenda 21 de la culture, Article 35](#).
- d) Favoriser la mise en place d'instances de **coordination entre les politiques culturelles et les politiques éducatives**. Encourager le développement de la créativité et de la sensibilité ainsi que le lien entre la vie culturelle du territoire et le système éducatif. » [Agenda 21 de la culture, Article 38](#).



« **La production culturelle locale énergétique est à la base d'une écologie artistique saine**. Elle est également à la base de bien plus encore : notre sentiment d'être nous-mêmes, notre sentiment de différenciation, nos mémoires collectives, nos capacités à régler les problèmes collectivement, notre plaisir de vivre. Je ne comprends simplement pas comment l'investissement dans la production culturelle locale n'est pas une priorité absolue pour les gouvernements engagés vers la durabilité, la justice sociale ou la démocratie. » **Jon Hawkes**, Analyste culturel membre du réseau Cultural Development Network (Victoria) et auteur de l'ouvrage *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's essential role in public planning*, dans ["Défis pour un développement culturel local \(version abrégée\)"](#), Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture (2009).

« **Les décideurs et les responsables politiques et civiques devraient intégrer les arts et la culture aux plans locaux pour le développement (...)** La culture est fondamentale pour le développement local urbain, rural ou à tout autre niveau intermédiaire, qu'il se manifeste à travers du patrimoine ou des arts. » **Nil Sismanyazici-Navaie**, Arts for Global Development, Inc., dans [« La créativité locale contribue à l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement »](#), Rapport 2: Culture, gouvernements locaux et Objectifs du Millénaire pour le Développement (2009).

« L'**économie créative** n'est pas seulement l'un des secteurs de l'économie mondiale les plus en expansion, mais c'est également un secteur ressource très important en termes de génération de revenus, de création d'emplois et de revenus d'exportation. Mais cela n'est pas tout. Libérer le potentiel de l'économie créative revient aussi à promouvoir la créativité des sociétés, affirmant la distinction et l'identité des lieux où elle se concentre et se développe, y

augmentant la qualité de vie, renforçant l'image et le prestige local et augmentant les ressources qui permettront de nouveaux et divers futurs.

(...) Dans la ville de Pikine (Sénégal), l'association Africulturban a créé une académie de hip hop ("Hip Hop Academy") qui enseigne aux jeunes de la région l'infographie et la conception numérique, la production musicale et visuelle. (...) Ce programme innovant aide les jeunes professionnels du secteur créatif à faire plus efficacement face au marché local comme au marché mondial. (...) A Chiang Mai, dans le nord de la Thaïlande, a été lancée l'initiative Ville Créative Chiang Mai (CMCC), un laboratoire d'idées et, en même temps, une plateforme d'activités et de travail en réseau qui associe tant des activités du secteur de l'éducation que des organismes privés et publiques, ainsi que des groupes communautaires locaux. (...) La CMCC souhaite rendre la ville plus attractive que ce soit en terme de résidence, de travail ou d'investissement. » **UNESCO et PNUD, [Rapport sur l'Economie Créative](#)** (2013)

« Les villes rivalisent pour attirer le touriste global, l'investisseur global et la classe créative globale. Pour supporter cette compétition, les villes et municipalités investissent dans une identité et une politique d'image cohérentes. La culture est un instrument important pour réussir en tant que compétiteur. Par conséquent de nombreuses villes d'Europe, y compris celle de Berlin se veulent être non seulement une métropole, mais également une métropole culturelle. (...) On peut considérer comme un fait que sans une politique d'identité consacrée à la ville et à ses citoyens, toute politique d'image est vouée à l'échec : plus nos villes sont globalisées, plus les profils de ville façonnés individuellement sont nécessaires. » **Bettina Heinrich**, Directrice du département de la planification stratégique pour la culture, Sénat de Berlin (2007-2009), dans ["Les villes en évolution et le nouveau rôle de la politique urbaine : perspectives depuis l'Allemagne"](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développement. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« Des rendements inespérés et souvent tardifs peuvent surgir de ressources apparemment inutiles, que l'**utilisation obsessive et excessive** peut finir par épuiser. Les arts et les sciences exigent une générosité désintéressée. Autrement dit, il ne faut pas investir uniquement dans des projets qui laissent entrevoir des bénéfices rapides. (...) Il est vrai que, ces dernières années, nous avons assisté à un intérêt extraordinaire à l'échelle mondiale en ce qui concerne le rôle de la classe créative dans le domaine du développement urbain. (...) Cela peut être positif si nous l'interprétons comme l'indice d'une attention accrue envers le rôle des arts et de la culture dans l'approche de la résolution de problèmes urbains. (...) Il ne fait pas de doute que les villes se doivent de développer leur potentiel créatif - dans les limites du raisonnable. Pour grandir, il faut pourtant autre chose que de la créativité et, surtout, plus qu'une créativité dictée par la mode. Les villes doivent se montrer généreuses et patientes vis-à-vis de leur capital créatif. Des rendements inespérés et souvent tardifs peuvent surgir de ressources apparemment inutiles que l'utilisation obsessive et excessive peut finir par épuiser. Le développement d'une vie culturelle urbaine viable et apte à récolter les fruits de la créativité exige la **création de politiques solides, fiables et valables à long terme**. » **Gottfried Wagner**, Directeur de la Fondation européenne de la culture, et **Philipp Dietachmair**, Responsable de projets dans le domaine du développement des politiques de la Fondation européenne de la culture, dans ["Le développement culturel des villes au lendemain de la vague de créativité"](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009).

« L'administration peut représenter la plus grande menace contre le développement culturel local mais elle représente son plus grand **espoir**. Les approches créatives soutenues par

l'Etat pour faciliter le développement culturel local peuvent **potentiellement** nous permettre de franchir plusieurs étapes vers la résolution de la crise dans laquelle nous nous trouvons. »

Jon Hawkes, Analyste membre du réseau Cultural Development Network (Victoria) et auteur de l'ouvrage *The Fourth Pillar of Sustainability: Culture's essential role in public planning*, dans [“Défis pour un développement culturel local \(version abrégée\)”](#), *Rapport 5: Villes, cultures et développements. Un rapport qui célèbre le cinquième anniversaire de l'Agenda 21 de la culture* (2009)

Contact

Comission Culture de CGLU
CGLU
C/ Avinyó, 15
08002 Barcelona

Email info@agenda21culture.net
Web www.agenda21culture.net
Twitter [@agenda21culture](https://twitter.com/agenda21culture)

